

Mon régime santé GROUPE SOS : comment ça marche ?

GroupeSOS
Entreprenre au profit de tous

- 1 Je viens d'être embauché(e).
- 2 Mon kit communication m'est remis par mon manager.
- 3 Je communique à mon employeur les éléments nécessaires à mon adhésion au régime santé Groupe : mon adresse email personnelle, mes coordonnées postales, ma date de naissance et mon numéro de Sécurité sociale.



J'adhère à la mutuelle



Je reçois un mail de bienvenue de WTW (ex Gras Savoye) contenant mes identifiants de connexion à l'Espace Client www.witiwi.fr m'invitant à finaliser mon adhésion en ligne. Le délai peut varier en fonction de votre date d'embauche par rapport à la date du cycle de paie.

Je prépare mon attestation de Sécurité sociale, mon RIB et les justificatifs d'adhésion pour mes éventuels ayants droit.



Je finalise mon adhésion en ligne dès que possible.

Si je ne le fais pas au bout de 20 jours, je suis affilié automatiquement au régime de base sans mes ayants droit).

Je n'oublie pas de valider mon mandat SEPA si j'adhère à un régime optionnel et/ou si je fais bénéficier mon conjoint et/ou mes enfants à mon régime frais de santé.



Le lendemain de la validation de mon adhésion par WTW, je télécharge ma carte de tiers payant via mon Espace Client WTW.

Elle est disponible en ligne sur mon Espace Client www.witiwi.fr ou depuis l'accueil de mon appli mobile WTW Santé.

Je peux y accéder hors ligne depuis l'application et l'avoir toujours à portée de main. Mon adhésion démarre à ma date d'entrée en entreprise.



Je contacte mon manager si je souhaite me dispenser ou si je rencontre des difficultés particulières.

Si je ne communique pas ma demande de dispense dans les délais communiqués par mon Employeur, je serai automatiquement affilié(e) sur le régime de base seul(e).

Nous contacter



03 66 33 98 87

Service gratuit
+ prix appel

Du lundi au vendredi de 8h à 20h



www.witiwi.fr



sante.gestion@wtwco.com



Appli Santé WTW



Willis Towers Watson France (Ex Gras Savoye Santé)

TSA 90 411

69303 LYON CEDEX 07

wtw

Cotisations individuelles additionnelles : modalités pratiques

- 1 Lorsque je choisis d'adhérer au régime optionnel ou j'affilie mes ayants droit dans mon Espace Client, le mandat SEPA digital est automatiquement proposé afin qu'une cotisation additionnelle individuelle puisse être prélevée sur mon compte bancaire.
- 2 Le mandat SEPA digital est prérempli des informations déjà saisies dans le formulaire d'affiliation. Je procède à la signature électronique du document après vérification des données.
Le mandat signé est ensuite horodaté et conservé dans mon dossier.
- 3 WTW m'adresse par mail un échéancier des cotisations. Je suis prélevé(e) mensuellement tous les 15 du mois.
- 4 Si WTW ne dispose pas de mon mandat SEPA signé au moment d'envoi de l'échéancier, je devrais effectuer le paiement de mes cotisations trimestriellement et par chèque.

FAQ

Quelle sera la date de mon affiliation au régime santé Groupe ? (la date de réception de la carte ou ma date d'arrivée chez mon employeur)

La date de réception de votre carte de Tiers Payant dépend de la date de début de votre contrat de travail et de votre délai de retour pour transmettre l'ensemble des informations nécessaires à WTW afin de valider votre affiliation. Votre affiliation sera effective à votre date d'embauche au sein de votre entité juridique. Tous les soins engagés depuis votre date d'embauche seront pris en charge au titre du régime santé Groupe même si vous n'avez pas reçu votre carte de Tiers Payant.

Je souhaite adhérer uniquement au régime de base seul(e). Est-il nécessaire de compléter l'affiliation en ligne par WTW (lien reçu par email) ?

Oui. Nous vous invitons à compléter dès que possible le mail que vous allez recevoir afin que les équipes de WTW puissent finaliser votre dossier au plus vite (environ 5 jours).

Suis-je obligé d'adhérer dès ma date d'embauche au régime santé groupe ?

Le régime Groupe est obligatoire et collectif conformément à la réglementation en vigueur et ce dès votre date d'embauche sauf si votre situation correspond à l'un des cas de dispenses prévus par votre employeur.

J'ai communiqué mon adresse email à mon employeur mais je n'ai pas reçu mon email de bienvenue m'invitant à finaliser mon adhésion. Que dois-je faire ?

Si vous avez intégré votre entité juridique juste après le cycle de paie du mois de votre arrivée, alors vous devrez attendre le mois suivant pour recevoir votre email de bienvenue vous invitant à finaliser votre adhésion.

Les filtres anti-spam peuvent malheureusement le bloquer. Pensez à vérifier dans votre dossier des mails indésirables. Vous pouvez également aller directement sur <https://www.witiwi.fr/> et cliquer sur une des 2 solutions ci-dessous :

- **ME CONNECTER** si votre mail est connu par WTW (si vous l'avez communiqué à votre employeur)
- **CRÉER UN COMPTE** avec le numéro de Sécurité sociale et la date de naissance si votre email n'est pas connu par WTW (vous n'avez pas communiqué votre adresse mail à votre employeur et vous avez été affilié de manière automatique au régime de base sans vos ayants droit)

Accédez à votre Espace Client

ME CONNECTER

Vous avez reçu vos identifiants ou
vous avez oublié votre mot de passe

CREER UN COMPTE

Vous souhaitez créer votre compte
& recevoir vos identifiants

En cas d'urgence, vous pouvez vous rapprocher de votre manager ou de votre équipe de gestion :

sante.gestion@wtwco.com